

# Bulletin **INESSS** Express



## Échéancier 2024 des mises à jour des listes des médicaments

Le ministre de la Santé et des Services sociaux a autorisé neuf mises à jour des listes des médicaments pour l'année 2024.

Les mises à jour des listes des médicaments pour l'inscription de médicaments innovateurs et de médicaments multisources pour 2024 sont prévues aux dates suivantes : 1<sup>er</sup> février, 6 mars, 11 avril, 23 mai, 4 juillet, 14 août, 26 septembre, 7 novembre et 12 décembre 2024.

Pour plus d'information sur les dates de mises à jour et les dates limites, veuillez consulter l'[Échéancier des mises à jour pour 2024](#) sur notre site Web.

## Publication d'une recommandation de l'INESSS transmise au ministre sur un médicament – Évaluation en mode continu

L'INESSS rend public un [Avis au ministre](#) qui présente la recommandation et le résultat relatif à l'évaluation du médicament suivant:

- [Beyfortus<sup>MC</sup>](#) pour la prévention des infections graves par le virus respiratoire syncytial (VRS) chez les enfants.

Vous trouverez l'ensemble de nos recommandations sur notre site Web, à la page [Évaluation des médicaments aux fins d'inscription](#) dans le tableau des *Produits évalués*.

Dès qu'elle sera disponible, nous publierons la décision du ministre concernant cette recommandation. Elle apparaîtra sur le même tableau des produits évalués, dans la colonne *Décision du ministre*, adjacente à celle de la *Recommandation de l'INESSS*.

Nous vous invitons à consulter régulièrement ce tableau. Des mises à jour hebdomadaires y sont effectuées.

L'INESSS a pour mission de promouvoir l'excellence clinique et l'utilisation efficace des ressources dans le secteur de la santé et des services sociaux.

